

# L'ACAMPADO

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X

PRIEURÉ SAINT FERRÉOL - MARSEILLE - AIX EN PROVENCE - CARNOUX - AVIGNON

n°68 - nouvelle série Participation libre - Prix de revient : 1,50€

« Soyez toujours prêts à témoigner de l'Espérance qui est en vous » (1 Pet. 3, 15)



EDITORIAL DU PRIEUR

A LA SUITE DE JEANNE, POUR LA FOI ET LA PATRIE

Nous sommes tous invités à participer au prochain pèlerinage de la Pentecôte, du moins à nous retrouver le 28 mai prochain à ORLÉANS, pour adresser à Sainte Jeanne d'Arc les hommages et les prières de la Tradition catholique. Dès ce mois de février, les responsables des chapitres d'Aix-Marseille et d'Avignon vous solliciteront pour vous inscrire ou au moins soutenir les pèlerins de notre région. Nous ne manquons pas de motifs très actuels pour imiter et prier la Sainte : « Dieu qui...avez suscité la bienheureuse vierge Jeanne pour la défense de la foi et de la patrie... » (oraison de la fête, au propre de France), étant donnée la situation de l'Église et de la France.

Défendre la foi, sauver notre patrie,...ces mots enthousiasmants seront sans effets si nous ne les appliquons pas dans les circonstances concrètes où nous sommes.

Défendre notre foi, actuellement, c'est connaître les antidotes à l'agnosticisme ambiant, par exemple comme le Cercle Mgr de Mazenod des familles s'efforce de le faire cette année, mais c'est aussi tout simplement participer à la vie de nos paroisses: la journée paroissiale du 8 janvier à Avignon a été sur ce point une réussite, mais il faut l'an prochain être encore plus nombreux (voyez le nouveau bulletin de la Chapelle des Pénitents Noirs qui vient d'être lancé).

Défendre notre foi, c'est soutenir Monseigneur FELLAY, dans les délicates relations avec ROME, de nos prières (composons notre bouquet de chapelets, c'est nécessaire!), et de notre union morale autour des principes de notre combat de la Foi: n'écoutons pas les rumeurs des journaux ou d'internet: pour s'informer sur ce sujet, il faut s'abonner à DICHI.

Sauver notre patrie, c'est investir spirituellement dans l'entraide de nos jeunes familles et

l'éducation des enfants : le Loto de l'Ecole Saint Ferréol a été aussi une réussite : merci pour ce beau soutien des marseillais (et des aixois: toujours là) pour leur école. La bienveillance de M. le Maire du secteur, et de notre député de circonscription à cette occasion, sont des signes de la bonne réputation de l'École, et de sa participation au vrai bien commun de notre cité phocéenne! C'est aussi la continuation de nos démarches en vue d'un futur Collège dans notre région : des nouvelles toutes fraîches vous seront données dans la prochaine lettre d'information, et par l'intermédiaire des « correspondants des familles » de vos chapelles.

Défendre la foi et la patrie, c'est surtout mettre cette même foi en pratique : sinon, nous serons soit des doctrinaires repousseurs d'âmes, des « intégristes » qui réalisent la caricature que ce mot comporte, soit des tradi-mondains, des catholiques neutralisés par la tiédeur. Pour cela, pas de recette nouvelle : fréquenter les sacrements, aimer la Sainte Messe, avoir une vie intérieure véritable, faire son devoir d'état, accomplir aussi les devoirs dictés par les circonstances (donc par la Providence), et ceci malgré les obstacles, et donc avec



Jeanne d'Arc

force et persévérance.

Venez tous demander cette grâce à la fête et la procession de la Chandeleur, le 2 février prochain, à l'Eglise Saint Pie X (à Aix et Avignon, elle sera solennisée le dimanche): « Lumen ad revelationem gentium » le Christ est la véritable lumière venue éclairer les nations. Ces cierges sont bénits pour nous obtenir de Notre Seigneur d'être « enflammés du feu divin de la charité », « délivrés de la cécité des vices », de « discerner... ce qui est selon sa complaisance », bref de ressembler spirituellement aux cierges que nous portons en procession, comme cela nous a été demandé le jour de notre baptême, et rappelé à Pâques■



## NOUVELLES DU PRÉAU...PAR M L'ABBÉ CHRISTOPHE CALLIER



Regrouper les faits, choisir les plus saillants, souligner les liens de causalité qui existent entre eux, voilà les étapes du travail de l'historien que nous avons déjà examinées. Y-en-a-t-il d'autres ?

### Induire des lois

L'histoire des cantons suisses fournit des indications sur le mode de gouvernement qui est adapté à ces régions. L'histoire des crises des sociétés (empire romain...) permet de déceler les causes qui les suscitent le plus souvent. Oui, l'examen de l'histoire permet d'en tirer **certaines lois**. L'historien peut aussi parvenir à des lois très générales : les moyens spirituels sont d'une efficacité plus profonde que les moyens matériels pour les buts temporels (d'ici bas), comme en témoigne l'influence des grands ordres religieux en Europe. Ici, l'historien a encore besoin de principes (philosophiques et théologiques) qui guident sa démarche intellectuelle.

Ainsi, par ces lois, l'histoire est précieuse pour comprendre le présent et exercer la prévoyance pour l'avenir : « *C'est en établissant la vérité sur le passé que l'on amène à un clair jugement sur le présent et que l'on peut poser des inductions raisonnables sur l'avenir* » a écrit un célèbre penseur. De même : « *Les répétitions indéniables de l'histoire, en des circonstances*

*tantôt identiques, tantôt diverses, permettent de dresser, avec une rigueur satisfaisante, des tableaux de présence, d'absence et de variations comparables à ceux qui favorisèrent le progrès de l'étude de la nature. On a beau soutenir sur le papier, qui souffre tout, l'originalité absolue, l'unicité des phénomènes historiques, ils sont originaux, ils sont uniques, mais leur suite ne l'est pas. Bainville admirait le tableau des monotones « suites » du monde et les stables vertus du composé humain. Les va-et-vient de l'histoire portent des constantes telles que, bien conduite, elle permet des prévisions sans souffrir de dérogations. »*

L'historien doit se souvenir du caractère seulement probable de ces lois et ne peut en déduire que les hommes agiront nécessairement de telle façon dans telle circonstance. Ce fut l'écueil d'Auguste Comte et

des sociologues contemporains, qui ont assimilé la politique à une sorte de physique qui oublie la part de liberté dans les décisions humaines.

Au sens strict, ce développement de l'histoire appartient à ce qu'on pourrait appeler la philosophie ou la théologie de l'histoire (selon que l'on fait appel aux lumières naturelles ou surnaturelles).

### Le danger de l'anachronisme

Dans cette démarche synthétique, le vocabulaire ne doit pas tromper. Les programmes de l'enseignement public insistent sur ce qu'ils appellent les thèmes transversaux :

par exemple, la démocratie de l'Antiquité jusqu'à nos jours. L'étude du thème de la démocratie en seconde dans les écoles publiques vise à montrer que « *la chrétienté est une longue parenthèse médiévale qui a rompu une dynamique de citoyenneté entamée dans l'Antiquité et que le monde n'a retrouvée péniblement qu'avec les révolutions du XVIIIe et XIXe siècles.* » Mais, ce mot « démocratie » désigne des réalités qui sont complètement disparates dans la Grèce antique et à la période moderne. Il est complètement anachronique d'établir la comparaison entre la démocratie antique et la contemporaine. Le rapprochement est absolument abusif. Et combien de mots comme celui-là (« étranger », « droit »...) !

### L'histoire maîtresse de vie ?

Ces lois permettent de trouver l'âme et la sagesse des âges qui nous ont précédés. Elles peuvent donc inspirer notre propre conduite. Mais, l'homme ne peut pas en faire la règle unique de sa conduite morale, en se disant : « Les hommes agissent ainsi depuis deux siècles. Telles peuplades vivent ainsi depuis longtemps. Je peux donc m'en tenir à cela ». C'est ce que de nombreux sociologues contemporains ont prétendu faire.

De fait, la morale nourrit sa réflexion à la fois des premiers principes de l'agir de l'homme et de l'expérience de la vie humaine livrée par l'histoire. Saint Thomas d'Aquin « *ne prétend pas avoir, au cours d'une promenade solitaire, élaboré un code complet de normes morales et juridiques. Il s'arrête plutôt devant le fait que les peuples sont en possession de législations très complètes ; et il essaie de saisir*



*Les leçons de la Chrétienté*

comment les prescriptions en vigueur se rattachent aux principes fondamentaux de la loi naturelle dont il a, d'autre part constaté l'existence et recherché l'origine. » « Certaines règles apparaissent comme formant la conclusion logique des premiers principes » (S. Deploige). Par exemple, le précepte de ne pas tuer son prochain innocent découle de la maxime qui défend de faire du mal à autrui. Dans d'autres cas, les lois humaines ne peuvent être logiquement démontrées, elles sont l'application prudente des principes, dans des circonstances données : par exemple, quelle peine imposer pour tel délit. Ainsi, au Moyen-Age, la loi s'inspire largement de la coutume ; et d'ailleurs, la coutume elle-même a souvent force de loi.

### Aujourd'hui

Malheureusement, souvent, l'historiographie moderne ne porte pas ces fruits pour la vie des hommes. En effet, les historiens ont souvent « brisé avec la tradition ». Pour eux, « le passé est définitivement mort (...) il n'est plus qu'un prétexte à des promenades archéologiques d'érudits de plus en plus minutieux (...) la recherche d'une âme jadis vivante [les] fait sourire. Nous vivons sous le signe d'idéologies

diverses qui, malgré leurs combats et leur succession désordonnée, communient toutes dans la même conviction qu'elles font naître un « homme nouveau » et qui ne se tournent vers le passé que pour y contempler dans un rêve anachronique la projection de leurs abstractions actuelles. » (Par exemple, le démocratisme moderne est justifié par la démocratie grecque). M. de Corte n'hésite pas à conclure que l'histoire est ainsi devenue maîtresse de mort. Ces novateurs n'étudient plus pour communier aux mœurs fécondes de ceux qui les ont précédés mais pour justifier leurs caprices.

Où, l'homme doit écouter les leçons de l'histoire pour son progrès dans la vertu. « L'homme n'est moral et n'a des mœurs que dans la mesure où, consciemment ou inconsciemment,

il se tourne vers l'Histoire et se prête à ses leçons. Dès qu'il oublie l'enseignement qu'Auguste Comte a serré dans une formule célèbre (les vivants sont de plus en plus gouvernés par les morts) on peut appréhender l'imminence d'un

désastre que des triomphes éphémères peuvent masquer, mais qui évolue, par une sorte de fatalité naturelle, vers une catastrophe collective. » (M. de Corte)

Cette éducation à la vertu par l'histoire porte en particulier sur les vertus qui concernent la vie de la société.

Le P. Calmel traduit ainsi une des finalités de l'enseignement de l'histoire : « à travers la connaissance des événements, des régimes et des institutions, donner le sens du droit naturel, de la vie politique juste, de la patrie, de la collaboration entre les patries, de la soumission de nos patries charnelles au Christ-Roi ».



*L'histoire gallo-romaine*

Est-ce à dire que

l'histoire en étant maîtresse de vie devient comme la référence ultime de nos jugements, que c'est au tribunal

de l'histoire que nous devons faire comparaître les philosophies, les idées théologiques, voire l'Église elle-même ? Nous nous efforcerons de répondre à cette interrogation cruciale dans notre prochain numéro ■

### « LA LIBERTÉ D'AIMER DIEU »... PAR M. L'ABBÉ VIGNE

À peine avons-nous profité de la joie de Noël qu'apparaît le temps du carême. Pénitence, mortification, sacrifice autant de mots qui sonnent la fin des réjouissances... Après réflexion, nous finissons par les accepter comme une remise en ordre des



*Baptême de Notre-Seigneur*

excès de chair, une expiation nécessaire des péchés passés ou une compassion à la souffrance de la Croix de Notre-Seigneur.

Si cela est vrai, le carême est surtout une remise en liberté de l'âme. Enfin celle-ci, dégagée des liens du péché et des mauvaises habitudes, va se mouvoir librement vers Dieu qu'elle atteindra par la grâce et où elle trouvera son vrai bonheur.

Se font sentir alors deux tendances en chacun d'entre nous : celle du vieil homme paresseux qui ne veut pas perdre les petites joies qu'il trouve dans les péchés ou les avantages du monde, et celle du





*Icône N-D de Grâce*

nouvel homme aventurier prêt à conquérir de nouvelles grâces.

Les efforts de pénitence demandés ne sont pas à voir comme des heures de travail supplémentaires pour obtenir un plus grand nombre de mérites qui serviront à acheter la grâce et le Ciel pour le jour de notre mort. Les grâces ne sont pas des richesses comparables à

celles de la terre. Elles ne se cumulent pas à la manière de l'argent. Bien que le nombre de sacrements reçus, opérant par eux-mêmes, compte énormément, il reste à gagner les dispositions de cœur pour grandir dans la grâce.

Cette croissance est une véritable **surnaturalisation** des facultés spirituelles, l'intelligence et la volonté. Elle donne des pouvoirs surhumains, ceux nécessaires à des enfants de Dieu pour remplir leur devoir d'affection divine à l'égard de leur Père.

Posséder tout l'or du monde entier, peut donner beaucoup de pouvoir, de plaisir et d'honneur dans le monde mais ne change en rien la nature de nos facultés. L'acquisition de toutes les sciences humaines a de quoi remplir l'intelligence sans qu'elle puisse s'élever vers la triple sainteté. L'homme, si innocent puisse-t-il être, reste incapable, même en offrant tout son or ou en étudiant toutes les vérités, d'atteindre l'amitié divine. Ces facultés naturelles sont trop limitées pour s'élever vers Dieu tel qu'Il est. Autant demander à la flamme d'une bougie d'illuminer et de chauffer la planète entière. Par contre la plus petite grâce sanctifiante reçue fructueusement dans une âme, même très pécheresse, la transforme. Après l'avoir purifiée des taches du péché, elle opère une surélévation de ses facultés, la rendant assez puissante pour atteindre Dieu. Elle est tout simplement une participation à la vie même de Dieu. Et il est toujours possible d'y augmenter à l'infini.

Dans ce domaine qui nous dépasse, nous sommes obligés de prendre des métaphores qui comporteront toujours des inexactitudes. Nous pouvons voir la grâce sanctifiante, celle que nous donne tout sacrement, comme un germe donné exclusivement par l'amour de Dieu, contenant en elle toute la puissance du Sacrifice de la Croix. [Attention le mot germe, étant une image, fait malheureusement défaut à l'excellence de la vie trinitaire que contient cette grâce.] Elle ne demande qu'à se développer en plongeant ses racines dans notre intelligence et notre

volonté. Elle ne fait qu'un avec notre âme et nous configure au Christ. Plus elle trouve une terre fertile et plus le Christ s'y identifie et lui communique ses propres mérites. Alors s'élève une belle plante produisant les actes de charité.

La grâce, fruit de la Croix, est une richesse qui communique la vie surnaturelle. Pour y arriver elle est capable d'enlever les obstacles que sont les péchés et les mauvaises habitudes, si nous ne lui refusons pas notre cœur. Le carême consiste à se livrer à son action et à coopérer avec elle de toute notre volonté.

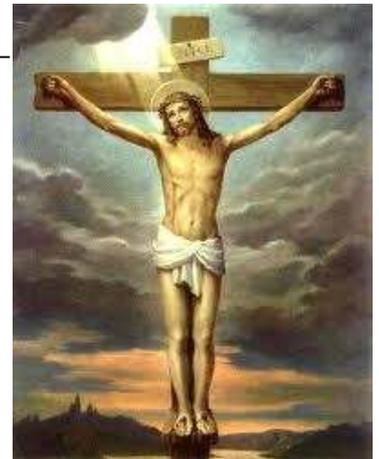
Comment ?

1° par les sacrements : ils sont la source de la grâce sanctifiante. La confession détruit l'inimitié du péché d'avec Dieu. Le péché, opposé à Dieu, est le poison le plus mortel de cette vie intérieure. La confession implique un ferme propos de notre volonté de ne pas recommencer et d'éviter les occasions de péché, toujours avec l'aide de la grâce.

L'Eucharistie nourrit et fortifie cette vie surnaturelle. Elle lui donne la sève.

2° Par les prières : les progrès dans la grâce ne s'obtiennent pas à la force de notre volonté propre mais par la fidélité à l'amour de Dieu. Les entretiens divins dans la prière humble, confiante et persévérante développent les forces vitales de la grâce. Cela se traduit par un esprit de componction qui est l'habitude de se voir pécheur devant l'Offensé divin qui pardonne.

3° Par la lecture spirituelle : sous la motion de la grâce, elle permet de connaître la lumière de la foi qui est pour la participation à la vie divine, comme celle du soleil pour la croissance des plantes. Aujourd'hui où nous sommes enténébrés par la surinformation, elle est plus que nécessaire.



*Crucifixion de N-S*

4° Par la pénitence : la pénitence c'est dire non, avec des actes, au vieil homme qui lutte contre la grâce. De plus les petites pénitences quotidiennes, que nous devons nous imposer, sont indispensables pour accepter les plus grandes venant de la providence. Ces dernières choisies par Dieu labourent en profondeur notre âme pour enlever les restes du péché. Si elles font souffrir, c'est qu'elles purifient dans la mesure où nous les offrons par amour du Crucifié.

5° par les aumônes corporelles et spirituelles : la vie de Dieu en notre âme porte des fruits délectables que sont ces pratiques de la charité

fraternelle.

La grâce est une réalité de tous les jours en raison de la continuité de la célébration du Sacrifice de la Croix. Elle ne manquera jamais. Elle est à notre disposition. Elle fait des merveilles spirituelles. Rien

ne peut lui résister. Pourquoi s'en priver !

Pris par la sensualité ambiante, nous pourrions perdre de vue l'excellence de ce don de Dieu à nos âmes. Bienheureux carême, venez vite nous délivrer du monde en nous livrant à la grâce ! ■

## LE CERCLE RENÉ BAZIN DE MARSEILLE VOUS PROPOSE UN NOUVEAU CIRCUIT DE LIVRES

Les bienfaits de la lecture, tous les reconnaissent. Elle développe notre vie intérieure tout en nous ouvrant à l'expérience des autres, favorise notre culture, entretient notre mémoire, etc. Elle reste une saine distraction si nous allons vers des livres bien écrits par des auteurs de confiance. Devenir membre d'un groupe de lecture est un avantage. Mis dans un cadre cela oblige à prendre le temps de lire, d'ouvrir la porte de notre esprit, de connaître différentes parutions. Le Cercle René Bazin est un circuit de lecture, une Bibliothèque Tournante en Provence autour du Prieuré Saint-Ferréol, qui voit augmenter l'intérêt et le nombre de ses lecteurs depuis 2007. Comment cela se passe-t-il ? Un modeste budget de 33 € par foyer permet d'acheter les livres et d'organiser une transmission entre ses membres. Chacun dispose de deux mois pour lire deux livres, un premier facile à lire, un second parfois plus long. Cela offre la possibilité de lectures variées tout au long de l'année. A la fin du cycle, chaque lecteur conserve les derniers ouvrages correspondant à son tour, tout en ayant eu entre ses mains plus de vingt livres (le nombre d'ouvrages étant fixé selon le nombre d'inscriptions). Le choix des lectures est soumis à la bienveillance de Madame du Tertre, responsable nationale depuis 12 ans, et de plusieurs prêtres. Le Cercle René Bazin est réparti selon des sujets variés : vie spirituelle, éducation, formation, réflexion, vie d'hommes et de femmes admirables, histoire et roman. En ce début d'année prenons de bonnes résolutions, pourquoi pas celle de bien lire ?



*René Bazin*

Voici une liste de titres provisoire qui vous est proposée pour le circuit marseillais qui redémarre en mai 2012 : *J'ai choisi l'unité* de M Carré ; *Salazar* de J Ploncar d'Assac ; *Adrienne de La Fayette, l'héroïsme de l'amour conjugal* de Noëlle Destremau ; *Madame Corentine* de René Bazin , *Comment il faut aimer le Bon Dieu* du P Crozier ; *Le chancelier de Dieu : Dolfuss* de Philippe Girard ; *TV Lobotomie* de Michel Desmurget ; *La famille chrétienne* de M. l'abbé Troadec ; *Les pédagogues* de J de Viguerie ; *Et Pourquoi pas ?* de François Michelin ; *J-M de Montmorency* de Joseph Sigward ; *La Vierge Marie* du P de Chivré ; *Antoine et Marie-Jeanne Simon : Les « instituteurs du petit roi Louis XVII* de Noëlle Destremau ; *L'épopée de Guillaume Douarre* de Henri Pourrat ; *Facebook, mes amis, mes amours, mes emmerdes* de Olivier Levard et Delphine Soulas ; *Le guide des saints et leurs attributs* de Gallimard Flavigny ; *Lettres pastorales* de Mgr Lefebvre ; *Contes de Cambrinus* de Charles Deulin ; *Nouveau manuel des mères chrétiennes* de R.P.M-Th. Ratisbonne ; *Le déclin du courage* de A. Soljenitsyne ; *Léonie Martin, une vie difficile* de Marie Baudoin-Croix.

Si l'adhésion vous intéresse ou que vous souhaitez plus de renseignements, merci de vous manifester dès à présent, la date butoir de l'inscription étant le 1er mars 2012.

Renseignements et adhésions : Agnès le Cocq (04 91 88 08 96 / 06 60 51 73 09)



## RIRE

Dans l'année 2011, Dieu visita Noé et lui dit :

- « Une fois encore la terre est devenue invivable et surpeuplée et je dois agir. Construis une arche et rassemble un couple de chaque être vivant, ainsi que quelques bons humains. Tu as six mois pour cela avant que je n'envoie la pluie pendant 40 jours et 40 nuits. »

Six mois plus tard, Dieu regarda le monde d'en bas et vit Noé balayant sa cour, mais aucune arche.

- « Noé » gronda t-il « je vais bientôt envoyer la pluie, où est l'arche ? »

- « Pardonnez-moi mon Dieu », implora Noé « mais les temps ont changé.

J'avais besoin d'un Permis de Construire pour commencer l'arche. J'ai dû me battre plusieurs mois avec l'Inspecteur de la Direction de l'Équipement au sujet du système d'alarme pour l'incendie.

Pendant ce temps, mes voisins se sont réunis en Association, parce que je violais les règles du lotissement en construisant une arche dans ma cour et que j'allais leur obstruer la vue. On a dû aller devant le Conciliateur pour avoir un accord.

Ensuite les Services de l'Urbanisme ont déposé un mémoire sur les coûts des travaux nécessaires pour permettre à l'eau d'arriver dans la cour. Quand je leur ai dit que c'est la mer qui viendrait à l'arche, ils n'ont pas voulu me croire. Obtenir du bois en quantité suffisante fut un autre problème : les Associations pour la Protection de l'Environnement se sont ligüées pour empêcher la coupe des arbres, sous prétexte qu'on allait détruire l'habitat de plusieurs espèces animales, et ainsi les mettre en danger. J'ai tenté d'expliquer qu'au contraire tout ce bois servirait à sauver ces espèces, rien n'y a fait.



Quand j'ai commencé à rassembler les couples de différentes espèces animales, la SPA, le WWF et Brigitte Bardot me sont tombés sur le dos. Sous prétexte que j'enfermais des animaux sauvages contre leur gré dans des pièces trop petites pour eux, et qu'en agissant ainsi, je faisais acte de cruauté envers les animaux.

Ensuite, l'Agence Gouvernementale pour le Développement Durable a lancé une étude. J'attends encore les résultats et conclusions de cette étude. Dans le même temps je me débattais avec l'Administration, concernant l'emploi de

travailleurs bénévoles dans la construction de l'arche. Je les avais embauchés, car les Syndicats m'avaient interdit d'employer mes propres fils, disant que je ne devais faire appel qu'à des travailleurs hautement qualifiés dans la construction. Pour arranger les choses, l'Administration Fiscale a saisi tous mes avoirs, prétendant que je tentais de fuir le pays illégalement, suivi en cela de l'Administration des Douanes qui a ajouté que je voulais faire passer les frontières à des espèces reconnues comme dangereuses.

Aussi pardonnez-moi, mon Dieu, mais je ne sais même pas si 10 ans auraient suffi à la construction de cette arche. »

Aussitôt les nuages se dissipèrent et un magnifique arc en ciel apparut. Noé leva la tête et dit : « Vous n'allez pas détruire le monde ? »

- « Pas la peine », répondit Dieu, « l'Administration s'en charge. »



## CONFÉRENCE DE J-M SANCHEZ AU PROFIT DE L'ÉCOLE ST FERRÉOL À 20H AU PRIEURÉ ST FERRÉOL

**Samedi 4 Février : La musique baroque en Amérique Latine**  
**Samedi 3 Mars : La musique baroque en Allemagne du Nord (1)**  
**Vendredi 9 Mars : La musique baroque en Allemagne du Nord (2)**

**Participation au frais : 5 € ; Étudiants : 2,5 €**

### CARNET PAROISSIAL

**Baptêmes :** Église Saint Pie X à Marseille: Wandrille DESMOULINS le 28/01/2012  
**Sépultures :** Chapelle de l'Immaculée Conception à Marseille: Mme Anne BILLARDELLO (84 ans) le 14/01/2012

### CALENDRIER DU MOIS

**Jeudi 02 :** **Présentation de l'Enfant-Jésus** Bénédiction des cierges et procession à 18h00 à St Pie X

**Vendredi 03 :** Adoration de 21h00 à Minuit au Prieuré (ACIM)  
Foyers Chrétiens du Pays d'Aix à 20h30 chez M et Mme Peigné

**Samedi 04 :** Croisade Eucharistique à 15h00 au Prieuré  
2<sup>ème</sup> conférence de J-M Sanchez (la musique baroque en Amérique Latine)

**Jeudi 09 :** Cercle Saint Vincent Ferrier à 15h30 chez Mme Cargino

**Du Samedi 11 au Mardi 21 :** Vacances d'hiver de l'École St Ferréol

**Mardi 14 :** Messe et repas de l'œuvre St Vincent-de-Paul

**Du Dimanche 19 au Mardi 21 :** **Quarante heures**

**Lundi 20 :** **Journée d'adoration perpétuelle**

**Mercredi 22 :** **Cendres**

**Vendredi 24 :** Réunion des ECP à 19h30 au Prieuré

**Dimanche 26 :** Première conférence de Carême – Vente de gâteaux pour financer le pèlerinage des enfants Chartres-Orléans à la Pentecôte

## Marseille

### Horaire des messes

Chapelle de l'Immaculée Conception 14 bis rue de Lodi Marseille 6 <sup>ème</sup>	Église de la Mission de France-Saint Pie X 44 rue Tapis vert Marseille 1 <sup>er</sup>	Prieuré Saint Ferréol 40 chemin de Fondacle Marseille (12 <sup>ème</sup> )
Dimanche : 08h30 : messe chantée Semaine : 07h15 : messe basse du lundi au vendredi	Dimanche : 10h30 : Grand-messe chantée 18h00 : Vêpres et Salut du S <sup>i</sup> Sacrement 19h15 : messe basse Semaine : 18h30 : messe basse	Semaine : habituellement 07h15 : messe basse Plus en période scolaire, habituellement : Mardi , messe à 11h30 Vendredi, messe à 08h30 1er vendredi du mois: adoration du Très Saint Sacrement de 21h00 à minuit

### Permanences

**Chapelle de l'Immaculée Conception**  
le lundi de 09h00 à 11h30 : Abbé Radier

**Église de la Mission de France-Saint Pie X**  
Lundi : Abbé Vigne  
Mardi : Frère Clément (Abbé Radier sur rendez-vous)  
Mercredi et 1<sup>er</sup> Vendredi du mois : Abbé Callier  
Jeudi : Abbé Beauvais  
Vendredi : Abbé Vigne ou Frère Clément  
Samedi : Abbé Radier

16h00 à 18h00 : Permanence  
18h00 : Chapelet

### Coordonnées téléphoniques

**Prieuré Saint Ferréol :** 04 91 87 00 50 FAX : 04 91 87 18 72  
[☒ prieuresaintferreol@orange.fr](mailto:prieuresaintferreol@orange.fr)

**Église de la Mission de France-Saint Pie X :** 04 91 91 67 16

**Chapelle de l'Immaculée Conception :** 04 91 47 22 88

**École Saint-Ferréol** 04 91 88 03 42